

FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS
29ème ASSEMBLEE GENERALE
Paris, le 16-18 Février 2019

RAPPORT SUR LES SEANCES PLENIERES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1.1. Une cérémonie d'ouverture a eu lieu, pendant laquelle M. Dan-Viggo BERGTUN, Président de la FMAC, M. Saif KHAN, Président par intérim du Commission permanent pour les Amériques, et M. Laurent ATTAR-BAYROU, de l'Association internationale des soldats de la paix (AISP), co-organisateur du congrès ont prononcé des discours.
- 1.2. Le Président ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants. Il demande ensuite au Dr El Ktiri, ami de longue date de la Fédération mondiale des anciens combattants, de couper le ruban pour marquer l'ouverture du premier Congrès mondial des anciens combattants.

2. ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

- 2.1. Le Président propose la nomination de M. Hans Song (RDC sur Taiwan) à la Vice-présidence de la 29 e Assemblée générale.
- 2.2. Cette proposition a été **acceptée** par l'Assemblée générale.

3. DÉSIGNATION DES RAPPORTEURS DES SESSIONS PLÉNIÈRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 3.1. M. Naim SABIK et M. Albert TIBOR ont été nommés rapporteurs des séances plénières de l'Assemblée générale.

4. DÉSIGNATION DES 3 SCRUTATEURS *(le point 19 de l'ordre du jour est remplacé par le point 4).*

- 4.1. Les personnes suivantes ont été nommées scrutateurs:

- Mme Mirabel OPPENHEIMER (Israël)
- M. Hermy HEYMANN (Pays-Bas)
- M. Bob CHAMBERS (Royaume-Uni)

- 4.2. Le Président a rappelé aux délégations que certains pays n'avaient pas le droit de vote.

5. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT ET DES RAPPORTEURS DU COMMISSION DES RÉOLUTIONS

- 5.1. En ce qui concerne les résolutions proposées, il a été rappelé aux délégations qu'il y avait des délais à respecter pour qu'elles soient en harmonie avec les Statuts.

5.2. Ensuite, une proposition concernant la nomination de M. Steen Møller PETERSEN (Danemark) à la présidence du Commission des résolutions a été adoptée par l'Assemblée.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6.1. L'ordre du jour est **adopté** avec le changement du point 19 (désignation de trois scrutateurs) au point 4.

7. APPEL NOMINAL DES DÉLÉGATIONS PRÉSENTES

7.1. Cette opération a été réalisée par la levée du panneau par les représentants des délégations présentes dans les pays.

7.2. Les délégations suivantes étaient présentes:

Azerbaïdjan, Cameroun, République du Congo, Croatie, Danemark, Égypte, Finlande, France, Allemagne, Géorgie, Ghana, Israël, Jordanie, Kosovo, Corée du Sud, Koweït, Maroc, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Russie, Slovaquie, Espagne Suède, RDC sur Taiwan, Turquie, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Vietnam.

8. DEMANDES D'ADMISSION A LA FMAC

8.1. En ce qui concerne les demandes d'admission à la FMAC, le Président a rappelé à l'Assemblée que certaines formalités devaient être remplies, y compris les formulaires de demande d'admission à soumettre. Le Bureau exécutif mène ensuite des enquêtes pour s'assurer que les demandes ne sont pas en contradiction avec la Constitution.

8.2. Les associations suivantes, dont les demandes d'adhésion avaient été acceptées par le Bureau exécutif sous réserve de ratification par l'Assemblée générale, ont été soumises à l'Assemblée générale. **Tous ont été ratifiés:**

Organisation des anciens soldats de Namibie
 Association des anciens combattants du Sud-Soudan
 Association des anciens combattants serbes
 Société des anciens combattants de la KLA (Kosovo)
 Association des ex-combattants du Brésil
 Légion Trinité-et-Tobago de la Ligue royale des anciens services du Commonwealth
 Association internationale des soldats de la paix (basée en France)
 Association des invalides militaires de guerre de Serbie de toutes les guerres
 Association de sociétés et de clubs MORIS (Slovénie)

8.3. Le Président a pris la parole pour rappeler que la FMAC redoublait d'efforts pour rechercher d'autres forces vitales par le biais de nouveaux membres.

9. PRESENTATION DU COMITE DES ELECTIONS

9.1. Le Président du comité des élections, M. Bjarne HESSELBERG, a ensuite pris la parole. Il présidait également le comité préparatoire du Congrès et rappelait que l'organisation de cet événement avait duré un an en collaboration avec son personnel, actif et excellent. Il a ensuite rappelé que les élections auraient lieu le lundi 18 février 2019.

10. REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

10.1. Le règlement intérieur est détaillé à la page 161 des documents de travail.

10.2 Le règlement n'a pas été modifié ni mis à jour depuis la dernière Assemblée générale (ni les deux précédentes assemblées générales), mais il est important car il indique comment l'Assemblée doit procéder. Il était essentiel que celles-ci soient approuvées par l'Assemblée générale. Le Président a admis que certains membres n'auraient pas lu cette section et il était prêt à faire preuve de souplesse dans le respect des règles. Cependant, les règles seraient appliquées en cas de problème.

10.2. L'Assemblée générale **adopte** le règlement intérieur.

11. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11.1. Les membres sont invités à examiner le rapport du Conseil d'administration à la page 11 des documents de travail, qui comprend également le rapport du Management. Les membres sont invités à étudier le rapport et, s'ils ont des commentaires à formuler, ceux-ci pourront être présentés lundi. Aucun commentaire n'est fait.

11.2 Le Président présente ensuite les principaux défis pour la Fédération. Le problème principal est la situation financière de la FMAC. Afin d'améliorer la situation, le Bureau exécutif a mis en œuvre de nombreuses initiatives, notamment la création d'un Comité de Management composé du Président, du Secrétaire général, du Trésorier général et d'un membre du personnel du secrétariat.

11.3 Les membres savaient que la FMAC cours un déficit depuis de nombreuses années. Depuis la dernière Assemblée générale, des mesures ont été prises pour réduire le déficit. Celles-ci sont détaillées dans le rapport du Trésorier général. Une grande partie de l'amélioration de la situation de la dette est due aux améliorations apportées à la gestion du siège (il a été reconnu que le siège était trop bureaucratique et que l'accent était mis sur les systèmes sur support papier) et à l'augmentation des revenus provenant des cotisations des membres. .

11.4. Le Président est heureux d'avertir les membres que les finances sont désormais mieux contrôlées et que les prévisions budgétaires pour les années à venir montrent que la FMAC renverserait la situation et dégagerait un excédent de fonds. Cependant, il n'y a pas de place pour la complaisance. Il reste encore à trouver d'autres moyens d'augmenter les revenus.

11.5. La FMAC recherchera des bureaux moins coûteux lorsque le contrat actuel prendra fin cette année et le Bureau Exécutif envisage également de réduire les effectifs. Celles-ci ont déjà été réduites de 5 à 2 avec un plan de réduction à 1 et le conseil examinera les moyens d'augmenter le nombre de bénévoles pouvant apporter leur aide. Les bénévoles sont importants, en particulier lors d'événements tels que cette Assemblée générale. Il est également prévu d'augmenter les activités de la FMAC, y compris les relations publiques et le marketing de l'organisation, afin de renforcer sa notoriété et son image publique.

- 11.6 Le Trésorier général présente ensuite son rapport (une copie figure dans les documents de travail). Ce rapport couvre les exercices 2015, 2016 et 2017. Elle réitère la nécessité d'augmenter les cotisations des membres et de rechercher d'autres activités de collecte de fonds et de parrainage.
- 11.7. Le délégué du Maroc prend la parole et remercie le Bureau Exécutif et le Trésorier général pour l'excellent travail qu'ils ont accompli sur les finances et sur l'établissement d'un plan pour aller de l'avant.
- 11.8. Le chef de la délégation israélienne demande si les cotisations impayées des années précédentes, en particulier de 2018, seront recouvrées. Le Trésorier général réponds que plusieurs tentatives ont été faites pour récupérer ces fonds mais que le Bureau exécutif ne souhaitait finalement pas perdre d'autres membres.
- 11.9. L'Assemblée générale est invitée à adopter le rapport financier. Le rapport est adopté.

12. RAPPORT DU COMITÉ FINANCIER

- 12.1. M. Anders Ramnerup (Suède) a présenté le rapport de la réunion du Commission de Contrôle financier de la FMAC du 6 décembre 2018.
- 12.2. Les membres doivent noter que les notes du Commissaire aux comptes pour les trois années indiquent que la FMAC risque d'être liquidée si des mesures sérieuses ne sont pas prises pour réduire les dépenses et augmenter les revenus, notamment en veillant au recouvrement des cotisations.
- 12.3. Il se réfère également à la liste des recommandations de la Commission de contrôle financier qui figure au point 12 du rapport figurant dans les documents de travail à la page 45.

13. ADOPTION DES COMPTES VERIFIES DES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017

- 13.1. Il est important pour les membres de noter que, dans les comptes de 2015, il est fait référence à «Assistance aux pays d'Europe centrale et orientale», «Réserve pour le Fonds de développement pour l'Asie et le Pacifique» et «Réserve pour l'Association membre cubaine». Cependant, il s'agit d'institutions privées distinctes ayant leur propre identité et qui ne devraient pas être mélangées aux fonds de la FMAC.
- 13.2. Les comptes vérifiés pour 2015 sont **adoptés** par l'Assemblée générale
- 13.3. Les comptes vérifiés pour 2016 sont **adoptés** par l'Assemblée générale
- 13.4. M. El Ktiri (Maroc) pose une question concernant le montant de 30 000 euros présenté comme une avance faite à l'Afrique du Sud et a demandé une mise à jour sur l'évolution de ces fonds. Le Président réponds qu'il s'est avéré impossible de recouvrer ce montant et que le Bureau exécutif avait débattu de la possibilité de désigner un avocat pour poursuivre le recouvrement ou de l'annuler, mais le coût de la collecte des fonds dépasserait probablement ce montant, par conséquent, le montant doit être radié.

13.5. Le général (retraité) Sverker GORANSON (Suède) demande des explications au Trésorier général au sujet de certains chiffres.

13.6. L'adoption du compte 2017 est reportée à lundi, date à laquelle le Trésorier général présente ses explications et les comptes de 2017 sont **adoptés** par l'Assemblée générale.

14. BUDGET DES ANNÉES 2019, 2020 ET 2021:

14.1. En ce qui concerne le budget prévisionnel pour les années 2019-2020-2021, il est souligné qu'il ne s'agit que d'une vue d'ensemble, invitant tous ceux qui ont des observations ou des détails à se faire connaître.

14.2 Ce budget est ensuite soumis à l'approbation de la réunion et est **adopté**.

15. ADOPTION DU BAREME DES COTISATIONS POUR LES ANNÉES 2019, 2020 ET 2021

15.1. Le Conseil d'administration envisage de revoir le barème des contributions et de présenter un nouveau barème des cotisations qui entrera en vigueur à partir de 2020. Cette proposition est **adoptée** à l'unanimité par l'Assemblée.

16. PAIX ET SECURITE

16.1. Une session s'est tenue sur la paix et la sécurité.

16.2. Mme Eva Lopez, du Centre international de la paix de Barcelone (Espagne), a facilité la session.

16.3. Les conférenciers suivants:

- M. Christian Balslev-Olesen, expert en développement et humanitaire (Danemark)
- Jugde Robert S. Croll, vfonds (Pays-Bas)
- M. Remi Praud, MD, Fondation Liberation Route Europe (Pays-Bas)
- Mme Irma Specht, Transition International (Pays-Bas)
- M. Sergei Samojlow, ancien combattant des Nations Unies (AISP, Ukraine)

Ont présenté des exposés intéressants et instructifs sur les sujets suivants:

- Le projet de l'ONU sur le droit à la paix
- Activités militaires de maintien de la paix
- Coopération entre les organisations humanitaires et le maintien de la paix militaire
- Maintien de la paix au Moyen-Orient
- Expériences d'un soldat de la paix militaire
- Initiative mondiale de formation pour anciens combattants pour la paix
- activités de commémoration
- Présentation du Prix de la paix de la Fédération mondiale des anciens combattants

17. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

17.1. Une session a eu lieu sur la santé et le bien-être

17.2. Le facilitateur de la session était M. Jos Weerts (Pays-Bas), Chef de la division santé et bien-être de la FMAC.

17.3. Les conférenciers suivants:

M. Walter Busuttil, Combat Stress (UK)
 M. Knut Østbøll, ancien combattant de l'ONU (Norvège)
 M. Edwin de Wolf, ancien combattant blessé (Pays-Bas)
 Emanuel Jacob, président d'EUROMIL (Belgique)
 Laurent Attar-Bayrou, Président SPIA (France)

Ont présenté des exposés intéressants et instructifs sur les questions suivantes:

- psychiatrie militaire et traitement et réadaptation de la maladie mentale des anciens combattants
- Traitements du syndrome de stress post-traumatique / Combat Stress
- Rééducation par le sport
- Réhabilitation à travers des projets significatifs
- Soutien aux anciens combattants
- Suivi de la législation
- les anciens combattants et leurs proches

Vous trouverez plus de détails sur certaines de ces présentations sur le site web de la FMAC: <http://www.wvf-fmac.org/index.php/events-en/29th-general-assembly>.

18. PROPOSITIONS D'AMENDEMENT À LA CONSTITUTION

EB / AS 2	Proposition d'amendement à l'article 9 des Statuts	Adopté
EB / AS 6	Proposition d'amendement du point 10 du règlement intérieur	Adopté
MOR / AS 1	Proposition d'amendement au préambule des Statuts	Adopté
MOR / AS 2	Proposition d'amendement à l'article 2 des Statuts	Adopté
MOR / AS 3	Proposition d'amendement aux articles 6 et 9 des Statuts	Adopté
MOR / AS4 AMD	Proposition d'amendement à l'article 16 des Statuts	Adopté
MOR / AS 5	Proposition d'amendement à l'article 17 des Statuts	Adopté
UK / AS 1	Proposition d'amendement à l'article 24 des Statuts	Adopté

19. PROJETS DE RÉOLUTIONS

19.1. AFFAIRES INTERNES ET SOCIALES

MOR-1	Pour la préservation et la valorisation de la mémoire historique partagée entre les nations: le cas du Maroc et du Vietnam	Adopté
MOR-3	Pour l'organisation d'une 8ème Conférence internationale sur la législation des anciens combattants et des victimes de guerre	Adopté
MOR-10	Pour d'avantage de protection et de bienveillance envers les anciens combattants et victimes de guerre	Adopté

19.2. ORIENTATION ET ACTIVITES FUTURES

MOR-4	Pour une migration sûre, ordonné et régulière	Adopté
MOR-6 AMD	Pour le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des nations	Adopté
MOR-7	Mettre un terme à l'enrôlement d'enfants dans les forces armées <i>la procédure s'est arrêtée afin de permettre au Maroc et au Royaume-Uni de s'entendre sur un libellé modifié. Un accord a été conclu et la résolution a été modifiée comme suit: «Mettons fin au déploiement d'enfants dans les zones de conflit».</i>	Adopté
UK-1	Collecte de données sur les anciens combattants du Commonwealth et leurs personnes à charge	Adopté
RUS-1	S'attaquer aux violations des droits de l'homme visant au chantage politique	Adopté
RUS-2	S'attaquer au fléau croissant du terrorisme mis en œuvre par ISIS	Adopté

19.3. Le Maroc est intervenu pour demander que la résolution MAR 5 soit considérée comme fusionnée avec la résolution RUS-2. Après un vote, les résolutions sont fusionnées.

19.4. En ce qui concerne un projet de résolution présenté par l'Azerbaïdjan, l'Assemblée générale a voté sur l'acceptation de la proposition tardive, avec seulement 8 voix pour la soumission n'a pas été approuvée.

20. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU EXECUTIF ET DU COMITE FINANCIER:

20.1. Le Président de la commission des élections a annoncé le début du processus électoral par appel nominal des délégations.

20.2. Il informe la réunion que le Président actuel, Dan-Viggo BERGTUN (Norvège), est le seul candidat à la présidence de la FMAC. Aucun vote n'est donc nécessaire, et il est réélu Président de la Fédération mondiale des anciens combattants.

20.3. En ce qui concerne le poste de Président Adjoint: 2 candidats ont présenté leur candidature, un vote a donc eu lieu à bulletin secret t:

- Dr. El KTIRI: 12 voix;
- Prince Al SABAH: 10 votes.

Le Dr El Ktiri (Maroc) est donc élu Président Adjoint de la Fédération mondiale des anciens combattants.

20.3. En ce qui concerne le poste de Trésorier général un seul candidat est enregistré: Mme INGE NEDERGAARD (Danemark). Aucun vote n'est donc nécessaire et elle est réélue Trésorier général de la Fédération mondiale des anciens combattants.

20.5 Pour le Commission de contrôle financier, aucun scrutin n'est nécessaire, puisque trois membres et trois membres suppléants sont identifiés. Les personnes suivantes sont donc élues à la Commission de contrôle financier de la FMAC:

MEMBRES:

- M. Anders RAMNERUP (Suède)
- Lieutenant Colonel Lau Kee SIONG (Singapour)
- M. Fayez ALENEZI (Koweït)

MEMBRES SUPPLÉANTS:

- Mme Mirabel OPPENHEIMER (Israël)
- Col. Dmitriy BABIYCHUK (Russie)
- Mme Pauline Marlyse NDJENG (Cameroun)

21. RATIFICATION DES NOMINATIONS D'EX-OFFICIO DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS PERMANENTES (VICE-PRÉSIDENTS DE LA FMAC)

21.1. Les commissions permanentes ont soumis les noms des Présidents élus lors des réunions des commissions permanentes tenues pendant l'Assemblée générale. Les personnes suivantes ont été **ratifiés en tant que Vice-présidents de la FMAC**:

21.2. Président de la Commission permanente des affaires africaines: Col. Alfred FULLER (Cameroun)

21.3. Président de la Commission permanente des Amériques: M. Saif KHAN (États-Unis)

21.4. Président de la Commission permanente l'Asie et le Pacifique: M. Chi-Liang WU (République de Chine à Taiwan)

21.5. Président de la Commission permanente des affaires européennes: M. Birger Kjer HANSEN (Danemark)

21.5. Aucun Pprésident n'a été élu pour d la Commission permanente des femmes car aucun candidat ne s'est présenté.

21.7. Le Président félicite le nouveau Bureau exécutif pour son mandat, tout en rappelant que les élections se sont déroulées de manière démocratique.

22. TITRES HONORAIRES

21.1. Aucun titre honorifique n'a été attribué à cette occasion.

23. PRIX DE RÉADAPTATION

23.1. Le Prix de réadaptation de la FMAC a été décerné lors de la session sur la santé et le bien-être à M. Knut Østbøll de Norvège, pour son dévouement sans faille pour la réadaptation des anciens combattants handicapés, en contribuant à la définition et à la défense de leurs droits, en créant et en développant le système national de «Buddy Support». , et en éduquant le personnel à prendre soin de ses camarades anciens

combattants, ainsi que sa participation au programme éducatif pour le système « Buddy Support » en Scandinavie.

24. CÉRÉMONIE DE DÉCORATION (MÉDAILLES)

24.1. Le Médaillon de l'ancien Combattant Mondial a été remis à:

M. Saif KHAN (États-Unis)
 M. Hans SONG (ROC sur Taiwan)
 Col. Alfred FULLER (Cameroun)
 Col. Bjarne HESSELBERG (Danemark)

24.2. La Médaille mondiale de soutien aux anciens combattants en or a été remise à:

Mme Eva LOPEZ (Espagne)
 M. Teje ENGEVIK (Norvège)
 M. Viacheslav KALININ (Russie)
 Dr. Naim SABIK (Maroc)
 M. Tibor ALBERT (Belgique)
 M. Steen Møller PETERSEN

24.3. Le Médaillon d'argent du 60ème anniversaire de la FMAC a été remis à:

Col. Dmitriy BABIYCHUK (Russie)

25. AUTRES QUESTIONS

Rien à signaler

26. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

26.1. M. Saif KHAN (États-Unis) a proposé d'accueillir le prochain Congrès mondial des anciens combattants à Washington.

27. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

27.1. Le Président clôt la réunion et remercie les délégués, les observateurs et les invités pour leur participation. Il remercie en particulier le Bureau exécutif, le Comité préparatoire, le Secrétariat, les Sponsors et tous ceux qui ont contribué au succès de l'événement.